

Annexe 8 à l'Arrêté Préfectoral Cadre n° DDTM-SEMA-2023-0116
portant définition d'un plan d'action sécheresse dans le département de l'Aude

Réseau ONDE

L'observatoire national des débits d'étiage (ONDE) est un réseau d'observations présentant le double objectif de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Il est composé des 31 stations d'observation réparties sur les affluents et sous-affluents de l'Aude. Les relevés sont effectués à une fréquence mensuelle de mai à septembre. Le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié selon les modalités suivantes :

- 1 : écoulement visible ;
- 2 : écoulement non visible (discontinuité d'écoulement, flaque) ;
- 3 : assec ;

Lorsque le niveau d'alerte est franchi, les relevés peuvent être complétés par une observation supplémentaire ciblée sur les stations présentant un risque d'assec d'origine anthropique.

DEPARTEMENT DE L'AUDE
Couverture du réseau ONDE

